

**SYNDICAT MIXTE POUR LA VALORISATION DES  
DECHETS MENAGERS**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

SEANCE DU 11 JUILLET 2022

**Délibération 2022-31**

**OBJET : Lancement d'Appel d'Offres – Acquisition d'un  
engin pour les déchèteries**

Le 11 juillet 2022 à 11h00, le Conseil syndical dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale.

Nombre de membres du Conseil Syndical	
Légal : .....	38
Désignés : .....	27
(dont 11 délégués avec voix double soit un total de 38 voix)	
Présents : .....	11
Visio : .....	0
Votants : .....	16
Procuration .....	1
Date de la convocation : 4 juillet 2022	

**Présents :**

***Membres titulaires :***

Jean LEONETTI, Caroline JOUSSEMET, Marion MUSSO, délégués avec deux voix délibératives au titre de la Commission Syndicale et de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis ; Philippe DELEAN, Emmanuel DELMOTTE, Hassan EL JAZOULI, délégués de la Commission Syndicale ;

Françoise THOMEL, déléguée de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis ;

Marc OCCELLI délégué de la Commission Syndicale ;

Roland RAIBAUDI, délégué avec deux voix délibératives au titre de la Commission Syndicale et de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse ;

Marie-Louise GOURDON, déléguée de la Commission Syndicale ;

**Membres suppléants :**

Elisabeth DEBORDE déléguée avec deux voix délibératives au titre de la Commission Syndicale et de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis

**Procurations :**

Jean-Pierre DERMIT donne pouvoir à Caroline JOUSSEMET

**Membres excusés :**

Joseph CESARO, Eric MELE, Georges VAZIA, délégués avec deux voix délibératives au titre de la Commission Syndicale et de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis ; Marie ANASSE, Khéra BADAOU, Anne-Marie BOUSQUET, François WYSZKOWSKI, délégués de la Commission Syndicale ;

Christophe FONCK, Xavier WIIK, délégués de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis ;

Bernard ALENDA, Christophe ULIVIERI, Patrick PEIRETTI, délégués avec deux voix délibératives au titre de la Commission Syndicale et de la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins ;

Denise LAURENT, Françoise BRUNETEAUX, déléguées de la Commission Syndicale ;

Emmanuel BLANC, délégué de la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins ;

Jean-Marc DELIA, délégué de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse ;

Conformément à la loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire, les conditions de quorum ont été baissées à 30 % des membres en exercice. Chaque délégué peut également détenir deux procurations.

Le Comité PREND ACTE de ces nouvelles dispositions liées à l'état d'urgence sanitaire.

Mme MUSSO est désignée en qualité de secrétaire.

Le Rapport est exposé à l'Assemblée :

Les déchèteries du territoire du Syndicat disposent d'engins qui permettent de compacter et de charger des déchets dans les bennes. Chaque site a des spécificités d'exploitation et de réception des déchets, les engins doivent donc y être adaptés.

En 2022, un engin doit être remplacé en raison de sa vétusté et de ses pannes récurrentes ; la tractopelle CAT 428<sup>E</sup> du 17 janvier 2012 qui sera gardée en tant qu'engin de secours par le Syndicat.

La tractopelle de secours actuel CAT 428<sup>E</sup> du 05 septembre 2011 sera, quant à elle, mise à la réforme.

Le nouvel engin à acquérir est à destination de la déchèterie de Vallauris sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis.

Il est donc proposé de lancer une procédure d'Appel d'offres européen sous la forme d'un marché ordinaire qui comportera le lot unique ci-dessous :

« ACQUISITION D'UNE TRACTOPELLE SUR PNEUS DE 8 A 10 TONNES »

L'estimation du marché est d'environ 135 000 €HT.

Où cet exposé,  
Après en avoir délibéré conformément à la loi,  
Le Comité syndical,  
A, l'unanimité

- AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à lancer l'appel d'offres européen sous la forme de marché ordinaire et à signer le marché correspondant et toutes les pièces administratives inhérentes à la présente consultation,
- INSCRIT les crédits nécessaires au Budget 2022.

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus

Pour extrait certifié conforme,  
Le Président

  
Jean LEONETTI

